

## **Motion présentée par la liste SNES-SNEP concernant le vote sur la répartition de la dotation horaire pour la rentrée 2014.**

Les représentants du personnel enseignant, élus au C.A., tiennent à justifier leur vote contre lors de la répartition des moyens horaires pour la rentrée 2014.

En effet, nous ne votons ce soir pas contre la répartition proposée, mais bel et bien contre la dotation en elle-même, largement insuffisante, et dont la part d'HSA est inacceptable.

Même si la dotation globale semble être en légère hausse, cela ne couvre pas la remontée des effectifs prévue pour la rentrée prochaine. Le quotient H/E passant de 1,78 à 1,72, c'est donc plus de 56 heures qui manquent afin de conserver les conditions (pour le moins déjà difficiles) d'enseignement actuelles. La baisse de ce quotient se traduira directement dans nos classes par moins de dédoublements, des classes de plus en plus surchargées, des regroupements pour le moins aléatoires... et dont les premières victimes sont nos élèves qui voient leurs conditions de travail se dégrader au profit de calculs purement économiques !

De plus, la part grandissante des HSA dans la dotation ne permet pas les créations de postes nécessaires, et force les collègues à alourdir leur charge de travail.

Dicté par la réforme des lycées (que nous continuons de dénoncer), c'est le calcul même des dotations qui est à remettre en cause, afin de permettre, et ce sur le plan national, tous les dédoublements nécessaires, les créations de postes et de classes en nombre... afin, par exemple, de réduire le nombre d'élève par classe à 25 au maximum en seconde !

Dans ces conditions les représentants des personnels au C.A. ne peuvent donc que s'opposer à la dotation allouée en votant contre la répartition proposée et de réclamer une dotation supérieure d'au moins 60 heures poste, afin (ne serait-ce que) de conserver le ratio H/E. Nous réclamons également une transformation d'au moins 30% des HSA en Heures Poste, afin de pouvoir créer des postes supplémentaires en nombre, et ainsi permettre aux collègues de revenir à une somme de travail permettant à tous de s'investir au mieux pour la réussite de nos élèves !